

Entre

**L'AMAP "les Choucas gourmands"**

**SAISON 2015**

**Du 29 mai 2015 au 26 février 2016**

**Soit 38 DISTRIBUTIONS HEBDOMADAIRES**

Pas de distribution les 26/12/15 et 02/01/16

Distribution chaque vendredi de 17H00 à 19H00

chez le producteur :

3 chemin des bruyères THIEFOSSE



et

le producteur : **Yann PIERREL**

Le champ des coteaux

3 bis chemin des bruyères 88290 THIEFOSSE

09-53-27-14-77 ou 06-32-67-65-13

pierrel.yann@gmail.com

## CONTRAT

### POUR 1 PETIT / GRAND PANIER HEBDOMADAIRE (à 12,50 ou 21 euros)

NOM de l'adhérent : .....

Demeurant : .....

Tél : ..... Mobile : ..... Email : .....@ .....

### ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

Je m'engage à :

- produire des légumes et fruits selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des Amap ci-jointe.
- fournir aux abonnés un panier de légumes par semaine sur une base modulable de 38 distributions.
- informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

### ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT

- Je m'engage pour une saison de 38 distributions à chercher mes légumes ou à les faire retirer par un tiers
- J'adhère au principe de l'Amap et suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient de partager les risques (intempéries, ravageurs et maladies) et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

### CONDITIONS DE REGLEMENT DU CONSOMMATEUR ADHERENT

- Prix unitaire du panier : **12,50 €** ou **21 €**
- Montant total de l'engagement pour la saison : **475 €** ou **798 €**
- **Le paiement est effectué par 9 chèques de 50 € et un chèque de 25 € pour le petit panier et par 9 chèques de 84 € et un chèque de 42 € pour le grand panier tous libellés à l'ordre de Yann PIERREL, tous datés du 28 février 2015. L'ensemble des chèques seront collectés au plus tard le 17 mai 2015 par la trésorière.**

Les chèques seront mis à l'encaissement le 10 de chaque mois, à partir du mois de mai.

Fait à ..... le .....

Le producteur : Yann PIERREL

L'adhérent : .....